



COMMUNE DE BEAUVECHAIN

V/Réf. : - Madame Siska GAREMYN
Conseillère communale
Rue du Pré de Litrange, 7
1320 Hamme-Mille

N/Réf. : FJ/-2.08/2018/S1356

- Monsieur Pierre FRANCOIS
Conseiller communal
Rue de Beauvechain, 85
1320 Tourinnes-la-Grosse

Annexe(s) :

Le 03 mai 2018.

Objet : Art. 78 du ROI communal – Rapport d'évaluation du Directeur général et du Directeur financier.

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel du 23 avril 2018 relatif à l'objet sous rubrique.

Ni lettre de mission, ni contrat d'objectifs, ni évaluation à Beauvechain, la bonne collaboration entre les sphères politiques et administratives ne s'est pas encombrée de ce formalisme pesant; position partagée par la plupart des communes wallonnes.

Pour être plus précis, il ressort de l'enquête que nous avons menée dans les 27 communes du Brabant wallon, que sur les 21 communes (sur les 27) qui y ont répondu, une commune a procédé en 2015 à cette évaluation et qu'en Wallonie, moins de 10 communes sur 262 communes ont procédé à cette formalité.

Ceci étant dit, l'avant-projet du décret du Parlement wallon intégrant le Programme Stratégique Transversal dans le Code de La Démocratie locale et de la Décentralisation et supprimant la lettre de mission et le contrat d'objectifs prévoit une réforme fondamentale de cette évaluation.

Il appartiendra au nouveau Collège communal issu des élections communales d'octobre 2018 de mettre en place cette formalité.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance
Le Directeur général,

José FRIX

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,

Marc DECONINCK

Agent traitant : José FRIX, Directeur général ☎ 010/86.83.02

- E-mail : directeurgeneral@beauvechain.be - 010.86.83.00 - Fax 010.86.83.01 - www.beauvechain.eu

IBAN : BE78 0910 0013 1886 - BIC : GKCC BEBB